

Propositions des « Veilleurs en Provence » sur les thèmes de la Co-responsabilité et de la Gouvernance

Présentation le 15 mars 2022

Certaines propositions que l'on pourrait formuler pour une gouvernance mieux partagée au sein de l'Église sont déjà mises en application dans les paroisses de France les plus engagées vers une réforme. D'autres sont totalement innovantes. C'est bien dans l'esprit d'une Église qui se veut vivante, donc capable de se rénover, de se réformer.

Premier type de proposition

Il en est une, notamment, qui nous paraît essentielle, c'est l'introduction systématique d'un vote démocratique pour élire une équipe d'animation pastorale. Il ne s'agit pas là d'une révolution, mais d'une prise en compte respectueuse des souhaits des fidèles. C'est aussi le moyen pour le curé d'une paroisse de ne pas se trouver en surplomb, mais d'être, au sein d'une équipe, au service de la communauté. Un outil très efficace pour faire reculer toute tentation de cléricisme.

Plus nouveau serait de placer cette pratique à un degré supérieur, c'est-à-dire à l'échelon du diocèse et de l'évêque. Jusqu'ici, il a été largement répandu que la notion de démocratie n'était pas applicable dans l'Église, au nom d'une espèce de sacralisation de ce qui touche au spirituel et parce que les valeurs d'une organisation politique ne sont pas de même nature. Or il n'y a pas vraiment d'incompatibilité, au contraire, entre une pratique qui tienne compte de l'avis de tous les fidèles et l'esprit de l'Évangile qui rappelle à temps et à contre temps que les premiers seront les derniers au royaume de Dieu et vice versa. Concrètement, il faudra inventer une organisation opérationnelle pour les élections. Si c'est possible dans la société civile, pourquoi serait-ce insurmontable dans l'Église ?

Deuxième type de proposition

De plus en plus, des communautés de base et même peut-être des mouvements tels que représentés à Promesses d'Église, par exemple, devront fonctionner sans prêtres ou sans aumôniers prêtres. Afin de donner consistance au fait que ces communautés et mouvements appartiennent, ou plutôt font partie de l'Église catholique, il faudra inventer une organisation qui les rassemble de manière régulière afin de célébrer ensemble, de partager ensemble, d'échanger, de faire le point au regard de l'Évangile qui est la base de tout. D'ores et déjà, et afin de dessiner une Église où la notion et même la réalité paroissiale disparaît peu à peu, il serait possible de désigner, soit par vote, soit par cooptation, des personnes responsables de ces communautés - les mouvements ayant déjà leurs responsables - ces personnes ayant le souci de la survie de la communauté et le souci qu'elle soit toujours rattachée au diocèse. Concrètement, bien des fidèles dans les villages sont coupés d'une vie communautaire. La sollicitation de volontaires pour animer des communautés devrait être une priorité, notamment dans les diocèses ruraux.

Troisième type de proposition

Le pape François imagine volontiers une Église « en sortie ». Ou encore, en dialogue avec le monde. Il est urgent de sortir l'Église de sa bulle. Sa gouvernance n'en sera que plus saine. Donc, nous proposons la création d'instances mixtes au niveau de chaque diocèse, et même de chaque paroisse, communauté ou mouvement, qui amèneraient les fidèles, les prêtres, les religieuses et religieux, les diacres, les adhérents aux mouvements, à relire leur relation à l'Église à l'aune de regards extérieurs : associations, syndicats, experts en tous genres, autres confessions, autres religions, représentants municipaux, départementaux, entrepreneurs, artisans, commerçants, etc. L'expertise d'autrui est toujours bonne à prendre. Notamment en matière de gouvernance.